

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 32 du 06/10/09

Colza

Réseau Colza 2009 - 2010

15 parcelles sur les 22 déclarées à ce jour dans la base régionale Auvergne ont fait l'objet d'observations du 4 au 6 octobre 2009.

8 parcelles sur les 15 ont dépassé le stade 6 feuilles (7 à 9 feuilles développées). Une seule parcelle est encore au stade 1 feuille tandis que 6 parcelles se situent entre 4 et 6 feuilles.

Altises

3 captures d'altises d'hiver sont notées sur un piège de l'Allier, pour 2 parcelles ayant fait l'objet d'un relevé spécifique pour ce ravageur. On note en particulier aucune manifestation sur la parcelle la plus en retard du réseau, située dans le Puy de Dôme, à Champeix, ni pour la grosse altise ni pour les petites altises, encore en période risque pour ces ravageurs.

Rappel de la période de sensibilité et du seuil de nuisibilité vis-à-vis des adultes d'altises d'hiver et petites altises : 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation dépasse le ¼ de la surface végétative, de levée à B3.

Pucerons

Sur 5 parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique cette semaine, on note un pourcentage limité de plantes avec présence dans 2 situations au stade B6.

Rappel : on considère qu'il y a un risque de transmission significative de viroses si 20 % des plantes portent des pucerons sur la période levée à 6 feuilles.

Tenthrede de la rave

Sur 9 parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique, on note des dégâts mineurs sur 3 situations dont les stades vont de 6 à 8 feuilles.

Rappel de la période et du seuil de nuisibilité : on peut considérer que le seuil de nuisibilité des larves est atteint quand les prélèvements cumulent ¼ de la surface végétative, sachant que la période la plus à risque s'étend généralement de B3 à B6.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Clb, Coopaval, Domagri, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Newy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne et des agriculteurs.

Charançon du Bourgeon terminal

Alors que les 15 parcelles ayant fait l'objet d'observations cette semaine sont renseignées pour ce ravageur, le charançon se manifeste sur une seule parcelle (Ratavoir), avec 10 captures notées.

Rappel : la période de risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal s'étend du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal, compte tenu d'un risque de migration rapide des larves vers les cœurs. Etant donné leur nuisibilité potentielle et l'impossibilité de les contrôler, il est considéré que la seule présence des adultes sur les parcelles constitue un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles, notamment pour les plus précoces. La durée de maturation est variable mais on retient comme seuil de risque un délai de 10 jours après les premières captures significatives .

Phoma

On note un renforcement de la présence de macules sur la situation de l'Allier ayant déjà fait l'objet d'un signalement de symptômes la semaine passée.

Contexte et Evolution

L'activité des ravageurs demeure très limitée sur les parcelles du réseau. Toutefois en terme de risque potentiel, les quelques parcelles les plus tardives n'ayant pas encore atteint le stade 3 feuilles restent exposées au risque altises, celles qui ne dépassent pas 6 feuilles sont encore en période de risque vis-à-vis des larves de tenthrèdes et des pucerons.

Après la première capture de charançon du bourgeon terminal enregistrée sur le réseau la semaine passée et les nouvelles captures sur une seconde parcelle cette semaine, il convient de rester partout vigilant vis-à-vis de ce ravageur. Nous entrons dans sa période habituelle d'activité et sa présence historique sur la région laisse craindre un renforcement de sa présence dès la semaine prochaine .

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation